



JANVIER 2025

## Votre Service de Prévention et de Santé au Travail vous informe



## COTISATION 2025

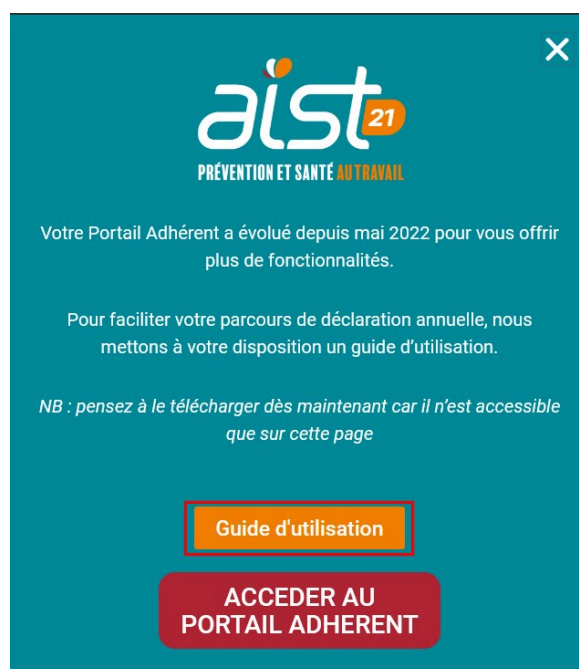
L'appel à déclarer pour l'année 2025 sera ouvert à compter du **mercredi 15 janvier**.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations utiles :

- l'accès au [portail Adhérent](#) fonctionne **sur ordinateur et tablette**
- lors de votre connexion, le **mail d'envoi du mot de passe** peut prendre quelques minutes à arriver dans votre boîte mail. N'hésitez pas à attendre un peu avant d'en solliciter un nouveau, au risque de bloquer votre compte
- vous devez **suivre, dans l'ordre, les différentes étapes** de déclaration afin de pouvoir passer à l'étape suivante

-une fois votre déclaration validée, la **facture sera disponible sous 24-48h** (vous recevrez une notification)

Un guide d'utilisation est disponible sur notre site internet [www.aist21.com](http://www.aist21.com). Cliquez en haut à droite sur l'icône **Portail adhérent** puis sur le bouton **Guide d'utilisation** :



Il est également accessible dans la rubrique Actualités à Déclaration 2025.

Pour rappel, les **tarifs 2025** votés lors de la dernière Assemblée générale de l'AIST 21 sont disponibles dans la [grille tarifaire](#).

Vous voulez savoir à quels **services vous avez droit** en échange de cette cotisation ? participez à nos réunions d'information sur l'offre de services (voir la rubrique Agenda) ou consultez notre [site](#).



## AGENDA 2025

**Ateliers, réunions d'information et webinaires** (inclus dans votre cotisation)

ATELIER Mettre en œuvre une démarche de Qualité de Vie et Conditions de Travail (avec l'ARACT BFC) - 28 janvier (9h-12h) - Dijon

WEBINAIRE Découvrez l'offre de services de l'AIST 21 - 11 février (14h-15h30)

WEB'DU "Risques psychosociaux" (1ère partie) - 13 mars (9h30 à 10h15)  
WEB'DU "Risques psychosociaux" (2ème partie) -3 avril (9h30 à 10h45)  
REUNION Maintien en emploi de vos salariés : comment faire ? - 1er avril (9h à 12h) - Dijon  
REUNION Prévenir le harcèlement sexuel ou moral au travail (avec le MEDEF et l'UIMM 21) - 15 mai (9h-12h) - Dijon  
WEB'DU risques chimiques les évaluer pour mieux les prévenir - 27 mai (10h à 11h)  
ATELIER Que faire après un accident du travail (chutes, déplacements...). Comment analyser les causes ? (méthodologie) - 5 juin (9h à 12h) - Dijon  
WEBINAIRE Découvrir les nouvelles technologies au service de la prévention - 12 juin (10h à 11h)  
WEBINAIRE Découvrez l'offre de services de l'AIST 21 - 3 juillet (14h à 15h30)  
ATELIER Mettre en œuvre une démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (avec l'ARACT BFC) - 9 septembre (9h à 12h)  
WEB'DU Comment évaluer les contraintes physiques liées aux manutentions manuelles - 10 septembre (10h à 11h)  
ATELIER Que faire après un accident du travail ? Après l'analyse des causes, comment renforcer sa prévention ? (retours d'expériences) - 18 septembre (9h à 12h)  
WEB'DU Risques chimiques : les évaluer pour mieux les prévenir - 6 octobre (11h à 12h) - Webinaire  
WEBINAIRE Découvrez l'offre de services de l'AIST 21 - 12 novembre (10h à 11h30)  
WEB'DU Comment évaluer les contraintes physiques liées au travail répétitif - 27 novembre (10h à 11h)

### Formations

-Premiers secours en santé mentale (PSSM) -2 et 3 juin ou 25 et 27 novembre - Dijon  
-Sauveteur secouriste du travail (SST) - toute l'année - Dijon et Beaune  
-Formation de référents Risque chimique - dates à convenir avec les entreprises intéressées

## Programmes et inscriptions



## SANTE DU DIRIGEANT

Parce que la santé du dirigeant est aussi importante que celle de ses salariés et qu'elle conditionne la santé de l'entreprise, l'AIST 21 proposera, **à compter de mi-janvier**, un **nouveau service aux dirigeants d'entreprise**.

AMAROK est un outil permettant au chef d'entreprise de réaliser en 5 minutes une **auto-évaluation** de son état de santé psychologique puis de l'orienter, si nécessaire, vers un psychologue du travail pour une aide (par téléphone).  
Pas d'inquiétude sur la prise en charge financière, ce service est inclus dans votre cotisation AIST 21 !

Pour en savoir plus sur ce nouveau service, participez à notre **webinaire**

 Date : **23 janvier 2025**

 Heure : **de 17h30 à 18h30**

 Durée : 45 minutes de présentation + 15 minutes de Q/R

Au programme :

-Présentation du service AMAROK

-Retour d'expériences chiffré sur ce service déjà proposé par 2 services de prévention et de santé au travail de Bourgogne Franche-Comté

S'inscrire au webinaire



## MAINTIEN EN EMPLOI - Save the date

**PRITH** BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

**agefiph**  
ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

**fiphfp**  
emploi handicap

**SAVE THE DATE**

**19 MARS 2025**  
9h-14h à Dijon

**9ÈME MATINALE DU MAINTIEN EN EMPLOI**  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**COMMENT OPÉRONS-NOUS ENSEMBLE POUR ANTICIPER ET SÉCURISER LES PARCOURS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE?**



- Des témoignages terrain
- Un forum des acteurs du maintien
- Des présentations courtes de dispositifs en région



## TEMOIGNAGE

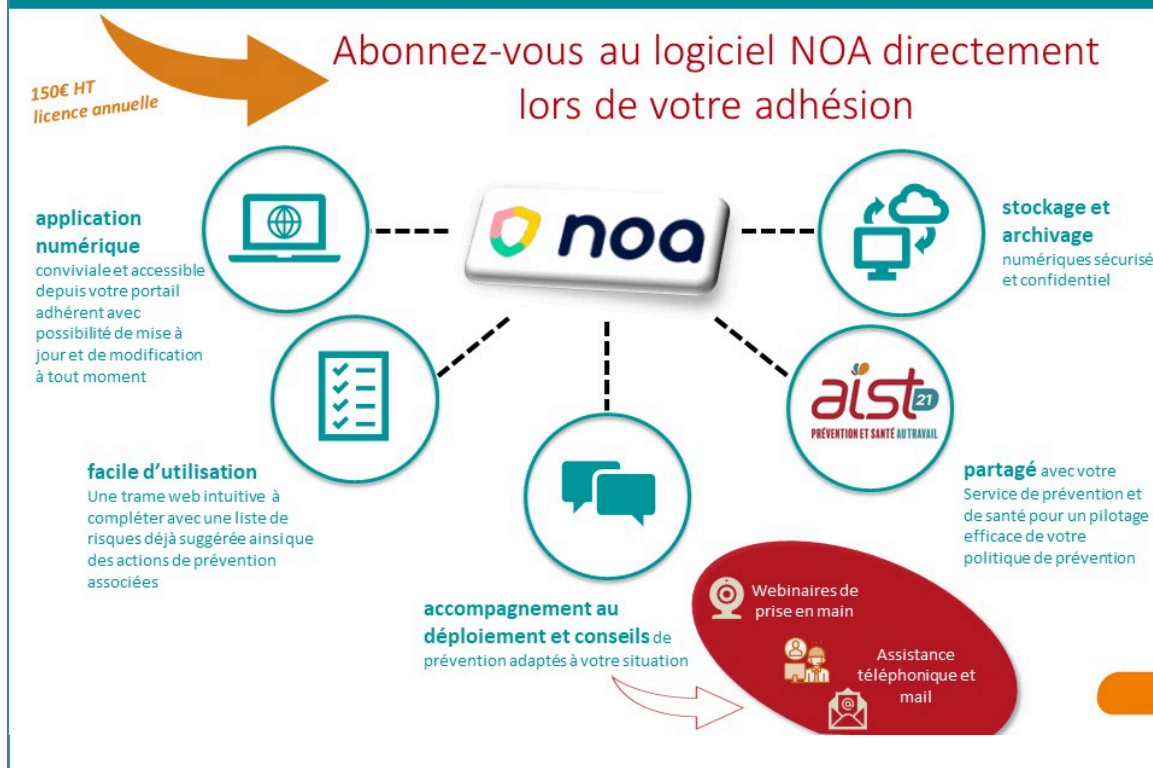
**Vous avez été accompagné par nos équipes en 2024** pour un aménagement de poste, pour votre Document unique, pour l'agencement de vos locaux, pour l'évaluation de vos risques...? **partagez votre expérience** dans l'un des prochains numéros de cette newsletter !

Contactez notre Service Communication : [i.gambu@aist21.com](mailto:i.gambu@aist21.com)



## DOCUMENT UNIQUE

## BESOIN D'AIDE POUR VOTRE DOCUMENT UNIQUE ?



**Autre possibilité d'accompagnement, incluse dans votre cotisation à l'AIST 21 : PARCOURS DU** qui vous accompagne dans la réalisation de votre Document unique d'évaluation des risques professionnels (document obligatoire pour toute entreprise, quel que soit sa taille et son activité) grâce à un webinar (1h) et 2 ateliers (3h chacun). Prochaines sessions en 2025 :

### Session 1

- Webinar (1h) : 22/05 de 11h à 12h
- Atelier Méthodologie (3h) : 03/06 de 9h à 12h
- Atelier Plan d'action et de prévention (3h) : 24/06 de 9h à 12h

### Session 2

- Webinar (1h) : 07/10 de 11h à 12h
- Atelier Méthodologie (3h) : 14/10 de 9h à 12h
- Atelier Plan d'action et de Prévention (3h) : 13/11 de 9h à 12h

### Inscription à PARCOURS DU



## RESSOURCES à votre disposition



Vidéo salarié



Vidéo salarié  
**Se laver les mains**



Vidéo salarié  
**Porter un masque**

Retrouvez **toutes les ressources documentaires** à votre disposition sur notre [site internet](#). Commander des exemplaires papier : [ici](#)



## AIST 21 (Prévention et Santé au travail)

53 avenue Françoise Giroud - 21000 Dijon

Cet e-mail a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous recevez cet e-mail car vous êtes abonné(e) à notre newsletter.  
Dans le cadre de cet abonnement, vos données personnelles sont utilisées pour envoyer des informations sur l'actualité de l'AIST 21. Vos données sont conservées pendant la durée de l'adhésion à l'AIST 21.  
Conformément au RGPD, vous avez le droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de les supprimer ou de vous opposer à leur traitement. Pour exercer vos droits, contacter l'AIST 21 à l'adresse [dpo@aist21.com](mailto:dpo@aist21.com) ou 53 avenue F.Giroud, 21000 Dijon, en utilisant le formulaire et la procédure disponible sur [www.aist21.com](http://www.aist21.com)

[Unsubscribe](#)